

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/4aa49cd9-083c-4365-b585-5655cc3cc10d>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/4aa49cd9-083c-4365-b585-5655cc3cc10d> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Fournier \(Fournier\), Brune](#)

Date de soutenance : 24-03-2012

Directeur(s) de thèse : [Teyssié Bernard](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

Mots-clés libres : Accident, Accord, Maladie, Négociation, Pénibilité, Prévention, Risque professionnel, Risque psychosocial, Santé, Sécurité, France

Mots-clés :

- Sécurité du travail -- Droit - France
- Risques professionnels - France


Résumé : Le risque professionnel apparaît à la fin du XIXème siècle. Il est conçu comme le palliatif des insuffisances des principes de responsabilité civile appliqués aux victimes du travail. Le corps blessé au profit de l'industrie doit obtenir réparation. L'accident du travail est né ; sa reconnaissance est strictement encadrée. L'évolution des organisations de travail révèle d'autres insuffisances et induisent l'extension de la notion. D'un principe de responsabilité appliqué à la survenance d'un risque qualifié au préalable, le risque professionnel devient l'expression d'un droit à la sécurité. Les acteurs de l'entreprise y acquièrent un pouvoir de qualification. Au croisement du droit de la sécurité sociale, du droit du travail et du droit de la santé publique, les objectifs assignés évoluent à la lumière des enjeux humains et financiers qui s'y attachent. De nouvelles notions innervent les relations de travail. Le droit du salarié à la sécurité ne peut plus être dissocié d'un droit élémentaire à la santé. Au-delà, le bien-être au travail fait son apparition. Reste à mettre fin aux incertitudes qui affectent la notion de risque professionnel. Notion au périmètre fluctuant, la définir est essentiel. Les enjeux sont d'importance.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2012PA020014
Type de ressource : Thèse